

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 16 juin 2025
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le SEIZE du mois de JUIN à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 06 juin 2025.

Présents : Mme VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membre absente excusée : Mme LAMARQUE

Membre ayant donné procuration : M. FAVIER à M. HEISER

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 14 avril 2025.

DB 2025-54 - Opération Ravalement de façades – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Ravalement de façades, pour un montant total de 4 000 €.

DB 2025-55 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 4 500 €.

DB 2025-56 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 12 903 €.

DB 2025-57 - Pôle Entrepreneurial « Le Phoenix » - Grille tarifaire - Redevances d'occupation - Modifications

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la grille des redevances d'occupation modifiée applicable aux locaux du Pôle Entrepreneurial « Le Phoenix ».

DB 2025-58 - Pôle Entrepreneurial « Le Phoenix » - Association « ELIPS » - Mise à disposition d'un bureau au profit de l'Association « ELIPS » - Convention d'occupation à titre précaire et révocable

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de mettre à disposition, au profit de l'Association ELIPS, à titre précaire et révocable, un bureau au sein du Pôle entrepreneurial « Le Phoenix »,
- FIXE comme suit le montant de la redevance d'occupation à payer par cette association, conformément aux tarifs fixés par le Bureau Communautaire :
 - o Pour la 1ère année : 446,25 € HT par mois, charges comprises ;
 - o Pour la 2ème année : 499,37 € HT par mois, charges comprises ;
 - o Pour la 3ème année : 552,50 € HT par mois, charges comprises.
- APPROUVE les termes du projet de convention à passer avec cette association,

- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention.

DB 2025-59 - Parc d'Activités Communautaire « Champelle » - Cession de terrain au profit de la SCI « M.A.N.S »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de donner son accord définitif quant à la cession des terrains indiqués ci-dessus au profit de la SCI de M. SLIMANE, M.A.N.S ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation de « France Domaines » fixant la valeur de ces terrains à 10 € / m² HT et de fixer le montant de cette cession au prix bilan de la ZAC, soit 12 € / m² HT pour le terrain situé hors plateforme,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

DB 2025-60 - Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » - Cession de terrain au profit de la Société « David RIGGI Sarl »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de donner son accord définitif quant à la cession des terrains indiqués ci-dessus au profit de « David RIGGI Sarl » ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession à 1 €/m² HT, compte tenu du caractère inconstructible des terrains,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

DB 2025-61 - Plateforme « Initiative Lorraine Nord » - Versement du solde de la subvention 2024 et du 1^{er} acompte 2025

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de verser à la plateforme « Initiative Lorraine Nord », dans le cadre de la convention triennale signée pour la période 2025-2027 :
 - o le solde de la participation financière au titre de l'année 2024, soit 4 000 €,
 - o l'avance de la participation financière au titre de l'année 2025, soit 7 000 €.

DB 2025-62 - Salon à l'Envers du Grand Est – Edition 2025 – Attribution d'une subvention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'octroyer une subvention de 1 000 € à l'association « Entreprendre en Lorraine Nord » pour l'organisation de l'édition 2025 du Salon à l'Envers du Grand Est.

DB 2025-63 - Démarche d'accompagnement dite « accélérateur de transition » initiée par l'ADEME et la Région Grand Est – Contrat d'Objectifs Territorial - Approbation du programme d'actions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le programme d'actions présenté, dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs Territorial signé avec l'ADEME.

DB 2025-64 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Modification du règlement pour les mois de juillet et août 2025

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de modifier le règlement d'attribution, pour le mois de juillet et août, du dispositif d'aide à l'achat d'équipements de développement durables, comme suit :
 - o 60 % du montant TTC avec un coût d'achat de 250 € maximum pour les récupérateurs d'eau de pluie aérien ;
 - o 60 % du montant TTC avec un coût d'achat maximum de 1 200 € pour les récupérateurs d'eau de pluie enterré (plus une subvention forfaitaire de 200 € pour les travaux d'installation) ;

- 60 % du montant TTC avec un coût d'achat de 500 € maximum pour les citernes souples (plus une subvention de 100 € pour les travaux d'installation).

DB 2025-65 - Gestion, élimination et valorisation des Déchets – Transfert de la déchèterie d'Amnéville Moulin Neuf) – location de terrain - modification

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer un bail emphytéotique avec la société « Rombas Industry » pour la location d'un terrain d'une superficie de 7 792 m² sur une durée de 25 ans, pour un montant de 19 480 € HT/an, en vue de la réalisation d'une nouvelle déchèterie,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer le bail à passer à cet effet.

DB 2025-66 - Protection et mise en valeur de l'Environnement – Convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer des avenants aux polices d'assurance « Dommages aux biens » et « Flotte Automobile », avec la société GROUPAMA,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer ces avenants.

DB 2025-67 - Entretien des locaux communautaires – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer le marché pour l'entretien des locaux et la fourniture des consommables sanitaires des divers sites de la CCPOM à la Société EURONET Propreté et Services - 10 rue Joseph Cugnot, BP 55113, 57073 METZ Cedex 3, pour une durée de 3 ans et un montant de 32 467,82 € TTC/an.
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer le marché à passer à cet effet avec la société retenue.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Tableau de bord Pôle Entrepreneurial « Le Phoenix »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h20.



Le Président,

Lionel FOURNIER